

Robert Bourgi déclara ne pas connaître ces observateurs : "Je ne les connais pas et, à plus forte raison, je ne les accompagne pas." Georges Fenech maintient aujourd'hui que l'Association internationale pour la démocratie "n'a pas travaillé à proprement parler avec Robert Bourgi. Nous étions une association de six magistrats et de six avocats, tous volontaires pour participer à ce type de mission. Nous étions allés au Bénin, au Gabon. Lui [Robert Bourgi, NdlR], ayant appris cette mission, avait facilité notre arrivée sur place à Libreville. Nous avons mené cette mission en lien avec l'ambassade de France à Libreville". Dans une lettre à l'ambassade de France du 30 novembre 1998, dont le journal *Le Monde* s'est fait l'écho, Robert Bourgi écrit qu'il "accompagnerait bien évidemment cette délégation, bien que ne pouvant être observateur, en raison de [sa] qualité d'avocat du chef de l'État, Omar Bongo". Il a même déclaré, pour étouffer les soupçons : "Ces juristes français sont des hommes d'honneur (...) Je n'ai fait que faciliter l'organisation matérielle de leur mission, je n'ai pris part en aucune manière à leurs travaux sur place." À l'époque, Georges Fenech avait déclaré dans un entretien au *Figaro* du 11 décembre 1998, que "PAID a refusé à M. Bourgi, malgré sa demande, d'entrer dans notre association comme membre actif. Lors de l'élection, M. Bourgi n'a jamais participé à aucun acte avec nous". Les documents que nous avons obtenus et que nous reproduisons ci-contre, invalident ces déclarations. Car, ce que n'ont jamais dit Robert Bourgi et Georges Fenech, c'est que M. Bourgi était en vérité bien plus qu'un "facilitateur".

Bourgi fondateur

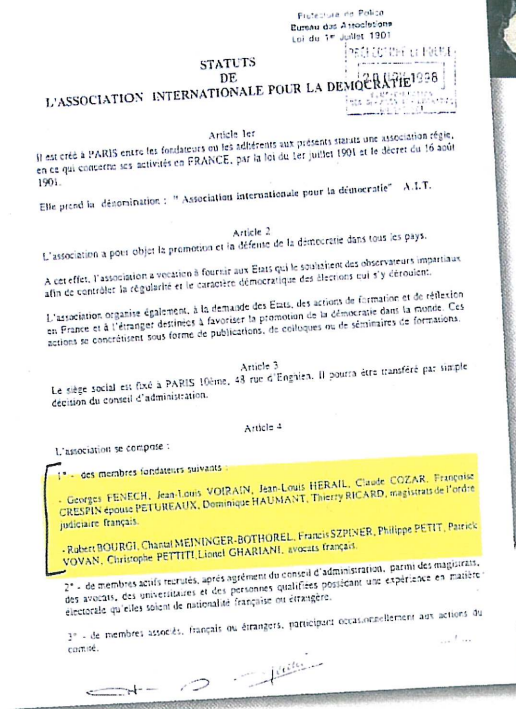
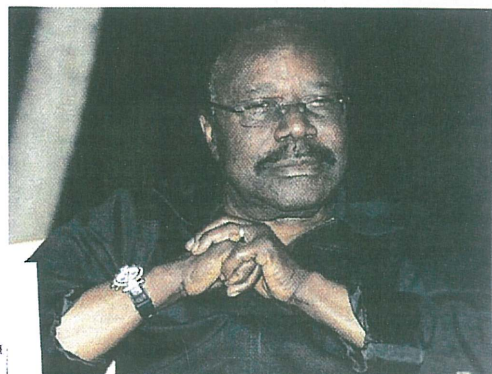
Car il apparaît aujourd'hui que l'avocat d'Omar Bongo était l'un des membres fondateurs de l'Association internationale pour la démocratie, selon un document qui éclaire d'un jour nouveau cette mission gabonaise. Dans la liste des membres fondateurs de l'AID qui a été déposée à la préfecture de Paris le 20 novembre 1998, soit quelques jours seulement avant les élections au Gabon, figure le nom de Robert Bourgi ainsi que sa signature. Les doutes sur l'impartialité de cette mission, dont chacun des membres avait perçu 1 500 francs des autorités gabonaises au titre des "frais", se confirment donc aujourd'hui, plus de dix ans après la réélection d'Omar Bongo. À la lumière de cette signature de Robert Bourgi aux côtés des membres fondateurs de l'association, il est permis de se demander si l'association n'avait pas pour tâche de légitimer la réélection du "Papa" de Bourgi.

■ SLIM MAZNI



Robert Bourgi, l'héritier des réseaux de la FrancAfrique et porteur de valises repenti, était un intime d'Omar Bongo. Sur la mission d'observation conduite par Fenech, il a déclaré : "Je ne les connais pas." Il en était pourtant l'un des fondateurs.

Les statuts déposés en préfecture le 20 novembre 1998 et reproduits ici attestent que Robert Bourgi était bien un membre fondateur de cette association d'observateurs de processus électoraux.



Grâce, entre autres, aux fuites de wikileaks, **Omar Bongo**, le président gabonais mort en juin 2009, est soupçonné d'être la source des circuits de financement occulte de responsables politiques français. Proche d'Omar Bongo, Robert Bourgi a déclaré avoir été l'un des intermédiaires de ces circuits de corruption, au profit notamment de Jacques Chirac.

